

RCS : METZ
Code greffe : 5751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1966 B 00076
Numéro SIREN : 366 800 761
Nom ou dénomination : HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2022 sous le numéro de dépôt 5561

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE METZ

RECEPISSE DE DEPOT

Registre du Commerce et des Sociétés
31 rue du Cambout - CS 20223 - 57000 METZ
Ouvert au public de 8h30 à 11h45
tél 03.87.36.60.98 de 14h à 16h sauf mercredi

LEXTENSO

1 PARVIS DE LA DEFENSE
92044 PARIS LA DEFENSE CEDEX

V/REF :
N/REF : 66 B 76 / 2022-B-5561

Le greffier du tribunal judiciaire de Metz certifie qu'il a reçu le 28/07/2022,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2021.

Rapport du commissaire aux comptes en date du 10/05/2022

Procès-verbal d'assemblée en date du 27/06/2022

Concernant la société

HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD
Société par actions simplifiée
97 rue Claude Bernard
57070 Metz Borny

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2022-B-5561 le 28/07/2022

R.C.S. METZ TJ 366 800 761 (66 B 76)

Fait à METZ le 28/07/2022,

LE GREFFIER



HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD

Société par actions simplifiée

97, rue Claude Bernard

57070 METZ

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD

Société par actions simplifiée

97, rue Claude Bernard

57070 METZ

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tours, le 10 mai 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Bernard Graussin

Bernard GROUSSIN

COMPTES ANNUELS

HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD

Société par actions simplifiée

97 Rue Claude Bernard 57070 METZ CEDEX 3

DATE DE CLOTURE : 31/12/2021

SOMMAIRE

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	12
Amortissements	14
Provisions inscrites au bilan	15
Créances	16
Dettes	17
Comptes rattachés	17
Subventions d'investissement	18
Variation des capitaux propres	18
Résultat financier	19
Résultat exceptionnel	19
Chiffre d'affaires	19
Transfert de charges	20
Situation fiscale	20
Crédit d'impôt compétitivité emploi	20
Autres crédits d'impôts	20
Honoraires des commissaires aux comptes	20
Engagements financiers	21
Personnel	23
Identité de la société mère consolidant les comptes sociaux.	23
Impôts sur les bénéfices	23
Filiales et participations	24
Rémunération des dirigeants	25

I. BILAN AU 31/12/2021

A. Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	1 258 438	1 220 625	37 813	73 054
Fonds commercial	640 286	0	640 286	640 286
Autres immobilisations incorporelles	125 318	33 979	91 338	32 190
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	2 024 042	1 254 604	769 438	745 530
Terrains	1 181 047	1 142 091	38 957	43 426
Constructions	39 418 611	29 291 854	10 126 757	10 944 356
Installations techniques, matériel	15 493 027	13 281 471	2 211 555	2 097 690
Autres immobilisations corporelles	2 742 204	2 282 170	460 035	221 259
Immobilisations en cours	290 731	0	290 731	538 614
Avances et acomptes	0	0	0	19 378
TOTAL immobilisations corporelles	59 125 620	45 997 586	13 128 035	13 864 722
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	1 000	0	1 000	2 000
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	3 789	0	3 789	3 789
Prêts	895 376	0	895 376	811 587
Autres immobilisations financières	152 409	0	152 409	152 409
TOTAL immobilisations financières	1 052 574	0	1 052 574	969 785
Total Actif Immobilisé (II)	62 202 236	47 252 190	14 950 046	15 580 037
Matières premières, approvisionnements	3 609 489	0	3 609 489	3 125 707
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	3 609 489	0	3 609 489	3 125 707
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	16 769 118	206 264	16 562 853	9 983 810
Autres créances	24 263 637	341 223	23 922 414	27 576 180
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	41 032 755	547 487	40 485 268	37 559 991
Valeurs mobilières de placement	7 599	0	7 599	0
dont actions propres:				
Disponibilités	337 341	0	337 341	901 496
TOTAL Disponibilités	344 940	0	344 940	901 496
Charges constatées d'avance	923 596	0	923 596	504 587
Total Actif Circulant (III)	45 910 780	547 487	45 363 293	42 091 781
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	108 113 016	47 799 677	60 313 339	57 671 818

B. Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 791 920	791 920	791 920
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		732 827	732 827
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		79 426	79 426
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	3 365 196	3 365 196
TOTAL Réserves		3 444 622	3 444 622
Report à nouveau		12 072 972	12 072 931
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		705 911	1 360 164
Subventions d'investissement		528 277	49 217
Provisions réglementées		3 335 353	3 593 590
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		21 611 882	22 045 270
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		51 564	1 254
Provisions pour charges		225 250	11 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		276 814	12 254
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 727 245	2 487 236
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	787 534	1 029 215
TOTAL Dettes financières		3 514 779	3 516 451
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 578 173	14 875 306
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 619 406	9 172 843
Dettes fiscales et sociales		11 544 629	6 359 950
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		232 345	340 230
Autres dettes		11 847 703	1 349 514
TOTAL Dettes d'exploitation		34 822 256	32 097 842
Produits constatés d'avance		87 608	0
TOTAL DETTES (IV)		38 424 643	35 614 294
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		60 313 339	57 671 818

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	2 660 495	-	2 660 495	3 311 763
Production vendue biens	-	-	-	-
Production vendue services	64 504 757	-	64 504 757	61 962 906
Chiffres d'affaires nets	67 165 252	-	67 165 252	65 274 670
Production stockée			-	-
Production immobilisée			15 224	26 828
Subventions d'exploitation			3 723 265	1 744 429
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 505 487	2 041 922
Autres produits			153 804	15 294
Total des produits d'exploitation (I)			72 563 032	69 103 142
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			17 146	19 233
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			20 337 614	20 409 288
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(483 782)	(377 199)
Autres achats et charges externes			16 353 382	15 164 411
Impôts, taxes et versements assimilés			3 169 022	3 025 652
Salaires et traitements			20 653 550	18 301 249
Charges sociales			8 674 010	7 843 554
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 808 329	1 884 637
Dotations d'exploitation			-	-
Sur actif circulant : dotations aux provisions			547 487	937 516
Pour risques et charges : dotations aux provisions			51 564	1 254
Autres charges			317 355	394 830
Total des charges d'exploitation (II)			71 445 678	67 604 425
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 117 355	1 498 717
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			-	-
Produits financiers de participations			-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			19 710	6 585
Reprises sur provisions et transferts de charges			11 000	14 500
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des produits financiers (V)			30 710	21 085
Dotations financières aux amortissements et provisions			3 250	-
Intérêts et charges assimilées			30 216	13 026
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des charges financières (VI)			33 466	13 026
RÉSULTAT FINANCIER			(2 755)	8 059
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 114 599	1 506 775

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	63 615	63 615
Produits exceptionnels sur opérations en capital	30 249	409 240
Reprises sur provisions et transferts de charges	341 277	375 271
Total des produits exceptionnels (VII)	435 141	848 126
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14 958	28 473
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	413 981	523 756
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	324 131	96 532
Total des charges exceptionnelles (VIII)	753 070	648 761
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-317 929	199 365
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	58 003
Impôts sur les bénéfices (X)	90 759	287 973
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	73 028 884	69 972 352
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	72 322 973	68 612 188
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	705 911	1 360 164

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels sont arrêtés le **17 février 2022** par le président.

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans le cadre de la crise COVID-19, la Clinque a de nouveau été centre de vaccination à partir du 18 janvier 2021.

L'exercice clos le 31 décembre 2021 a été marqué par la poursuite de la crise sanitaire liée à la pandémie mondiale COVID 19. Notre société a été amené, lors des différentes vagues, à déprogrammer des activités médicales et chirurgicales non urgentes . Les établissements de santé ont bénéficié d'une garantie de CA calculée sur la base du CA 2020 (en ce compris la garantie de revenu 2020) : le montant comptabilisé en CA au titre de l'exercice s'élève à **1 959 975 €**

se décomposant ainsi:

Garantie AMO au titre de 2021	70619000	2 901 213 €
Garantie AMO au titre de 2020	70619020	-986 958 €
Garantie AMC (PCA 2020)	70619100	45 720 €

Le mécanisme de garantie de revenu sera prorogé jusqu'au 30 juin 2022.

Les établissements de santé ont supporté des surcoûts liés à la crise COVID 19 qui ont été partiellement compensés par un financement spécifique de l'ARS comptabilisé dans les comptes à hauteur de **1 226 102,00 €**

Par ailleurs, notre société a bénéficié en 2021 d'un financement de l'ARS au titre de la perte de marge 2020 à hauteur de **1 216 476,00 €**

Dans le cadre du SEGUR II de la santé, une revalorisation des salaires de certaines catégories de personnel soignant à effet du 1er octobre 2021 a été actée mais non financée par l'ARS,soit une charge brute de **54 352,15 €**

Tous les coûts et financements liés à la COVID 19 ont été comptabilisés en résultat d'exploitation.

Nous considérons que le principe de continuité d'exploitation retenu dans le cadre de l'établissement des comptes de l'exercice 2021 tel que présenté dans le paragraphe 3 – Règles et méthodes comptables n'est pas remis en cause.

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A la date d'arrêté des états financiers, il n'y a pas eu d'événements postérieurs au 31/12/2021 susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière de la société, dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

3.REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation dans le cadre du soutien financier du groupe pour les sociétés présentant une situation nette négative ou dont le résultat est déficitaire
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels
- Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

3.1 IMMOBILISATIONS

3.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le fonds de commerce n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité du fonds de commerce est indéterminée. Les critères utilisés pour réaliser le test de dépréciation sont fondés sur le calcul d'une valeur d'utilité à la clôture de ce fonds à partir d'une valeur d'entreprise, multiple de l'EBITDA issu du BP 2025, corrigé du BFR et des actifs immobilisés de la société au 31/12.

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, selon le plan suivant :

Types d'immobilisations	Durée
Frais de constitution	5 ans
Frais de recherche et de développement	5 ans
Droit de bail	
Fonds commercial	
Logiciels informatiques	3 ans
Constructions	15 à 50 ans
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	5 à 10 ans
Matériel et outillage médical et non médical	1 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	1 à 10 ans

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

3.1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont enregistrés au coût d'acquisition. La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'utilité des titres de participation est appréciée selon la méthode ayant présidé à l'acquisition de ces titres, fondée sur la base d'une valeur de rentabilité multiple du résultat opérationnel diminué de la dette nette (Dettes Financières - Trésorerie).

3.2 STOCKS

Les stocks sont composés de produits pharmaceutiques et de produits dits à usage unique.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure.

3.3 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée au cas par cas après analyse menée dans le cadre du processus régulier de recouvrement des créances mis en place.

De manière générale, le taux de dépréciation retenu est fonction de la nature de la créance (patients, caisse, mutuelles et praticiens).

3.4 PATIENTS NON FACTURES

Le chiffre d'affaires réalisé mais non facturé à la fin de l'exercice fait l'objet d'une évaluation à la clôture. Cette évaluation a été comptabilisée en facture à établir.

3.5 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous forme de provisions.

Les engagements de retraite de la société envers ses salariés ont fait l'objet d'une évaluation au 31 décembre 2021, pour les salariés présents dans l'entreprise à cette date.

Afin de se conformer aux pratiques du groupe, la société a intégré les hypothèses suivantes:

- Application de la convention collective FHP
- Taux d'actualisation: 1 %
- Taux de charges: 49,23 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'accroissement des salaires: 1,00 %
- Fonds disponible versé: NC

Cette évaluation permet d'estimer l'engagement de la société à: €2 040 004 (charges comprises)

L'évaluation est faite suivant les droits acquis par chaque salarié actualisés et pondérés par la probabilité que le salarié soit vivant et présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

3.6 PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

3.7 PROVISIONS POUR RISQUES

Le montant provisionné au 31/12/2021 correspond à l'évaluation du risque en cours sur la base d'une analyse experte et des éléments connus à cette date.

3.8 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

3.9 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les VMP sont valorisées à leur prix d'achat et évaluées à la clôture de l'exercice à leur valeur de marché. En cas de moins-value latente, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

3.10 EVALUATION HORS TAXES

Toutes les sommes réputées hors TVA tiennent compte de la TVA non récupérée du fait de l'assujettissement partiel à la TVA.

Le coefficient de déduction appliqué pour cette année est de: 4%

Pour rappel celui de N-1 était de: 4%

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

4.1 IMMOBILISATIONS

4.1.1 Eléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

Valeur nette	Valeur nette	Commentaires
Droit au bail		
Eléments achetés avec protection juridique		
Eléments achetés sans protection juridique	640 285	
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation		
Eléments reçus en apport		
Total	640 285	

4.1.2 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	1 921 317	0	132 724
	Terrains	1 181 047	0	0
	Sur sol propre	18 122	0	0
	Sur sol d'autrui	39 061 868	0	18 117
	Constructions			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	285 793	0	34 710
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 632 394	0	860 633
	Installations générales, agencements, aménagements divers	197 351	0	137 979
	Autres immobilisations corporelles			
	Matériel de transport	10 659	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2 198 478	0	197 737
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	538 614	0	0
	Avances et acomptes	19 378	0	-19 378
	TOTAL (III)	58 143 705	0	1 229 799
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0
	Autres participations	2 000	0	-1 000
	Autres titres immobilisés	3 789	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	963 996	0	83 789
	TOTAL (IV)	969 785	0	82 789
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	61 034 807	0	1 445 312

*Les principales acquisitions concernent le matériel médical et de l'agencement..
Pas de cessions sur l'exercice.*

4.1.2 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice (Suite)

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	30 000	2 024 042	0
	Terrains	0	0	1 181 047	0
	Sur sol propre	0	0	18 122	0
	Sur sol d'autrui	0	0	39 079 985	0
	Constructions				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	320 504	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	15 493 027	0
	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	335 330	0
	Autres immobilisations corporelles				
	Matériel de transport	0	0	10 659	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	2 396 215	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	247 883	0	290 731	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	TOTAL (III)	0	247 883	59 125 620	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	1 000	0
	Autres titres immobilisés	0	0	3 789	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	1 047 785	0
	TOTAL (IV)	0	0	1 052 574	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	277 883	62 202 236	0

4.1.3 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 175 787	89 725	10 908	1 254 604		
Terrains		1 137 622	4 469	0	1 142 091		
	Sur sol propre	4 550	653	0	5 202		
Constructions		28 377 169	849 901	0	29 227 070		
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements	39 709	19 873	0	59 582		
Installations techniques, matériels et outillages		12 534 704	746 768	0	13 281 471		
	Installations générales, agencements divers	104 430	19 305	0	123 735		
Autres immo. corporelles		10 659	0	0	10 659		
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 070 140	77 635	0	2 147 776		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		44 278 983	1 718 603	0	45 997 586		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		45 454 770	1 808 328	10 908	47 252 190		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	1 283	0	0	-1 283
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	3 286	0	0	7 146	0	0	-3 860
install.	7	0	0	494	0	0	-487
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	3 077	0	8 825	4 735	0	-10 484
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	3 293	3 077	0	16 465	4 735	0	-14 830
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	3 293	3 077	0	17 748	4 735	0	-16 113
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

4.1.4 Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe 4.2.2 provisions pour dépréciation des immobilisations

4.2 PROVISIONS

Le détail des provisions par nature est le suivant:

4.2.1 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions pour litige	1 254	51 564	1 254	51 564
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	222 000	0	222 000
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	11 000	3 250	11 000	3 250
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL	12 254	276 814	12 254	276 814

Les provisions pour risque concernant les litiges patients s'élèvent à: 51 564,00 €

Pour les demandes au civil, la provision est plafonnée à la franchise d'assurance.

Les litiges déclarés mais en attente de qualification de la responsabilité de l'établissement ne sont pas comptabilisés dans les comptes sociaux, ils s'élèvent à :

135 000,00 €

Le montant des reprises avec utilisation s'élève à =>

- €

Le montant des reprises sans utilisation s'élève à =>

12 254,00 €

4.2.2 Provisions pour dépréciation des immobilisations

Néant.

4.2.3 Provisions amortissements dérogatoires

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	3 593 590	83 041	341 277	3 335 353
TOTAL	3 593 590	83 041	341 277	3 335 353

4.2.4 Provisions pour dépréciation des créances

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur comptes clients	457 586	206 264	457 586	206 264
Autres provisions pour dépréciations	479 930	341 223	479 930	341 223
TOTAL	937 516	547 487	937 516	547 487

Concernant les stocks:

- Valeur comptable globale des stocks et valeur comptable par catégories appropriées à l'entité.
- Montants des dépréciations par catégories si applicable.

4.3 CREANCES ET DETTES

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		895 376	0	895 376
Autres immos financières		152 409	0	152 409
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		1 047 785	0	1 047 785
Clients douteux ou litigieux		0	0	0
Autres créances clients		16 769 118	16 769 118	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		671 296	671 296	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		966 610	966 610	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	65 880	65 880	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	251 750	251 750	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	2 946 597	2 946 597	0
Groupes et associés		10 026 331	10 026 331	0
Débiteurs divers		9 335 174	9 335 174	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		41 032 755	41 032 755	0
Charges constatées d'avance		923 596	923 596	0
TOTAL DES CREANCES		43 004 136	41 956 351	1 047 785
Prêts accordés en cours d'exercice		77 858		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
	Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	2 727 245	751 778	1 975 467	0
	Emprunts et dettes financières divers	787 534	216 852	570 682	0
	Fournisseurs et comptes rattachés	8 619 406	8 619 406	0	0
	Personnel et comptes rattachés	3 649 375	3 649 375	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 106 775	4 106 775	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	219 972	219 972	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	3 568 508	3 568 508	0	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	232 345	232 345	0	0
	Groupes et associés	207 912	207 912	0	0
	Autres dettes	14 019 502	14 019 502	0	0
	Dette représentative de titres empruntés	0	0	0	0
	Produits constatés d'avance	87 608	87 608	0	0
	TOTAL DES DETTES	38 226 182	35 680 033	2 546 149	0
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 065 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	950 535			

4.4 COMPTES RATTACHES

Les comptes de régularisation (PAR, CAP, CCA et PCA) ne comprennent que des opérations courantes.

4.5 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Le détail des subventions d'investissement à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Nature	Date d'enregistrement	Solde au 31/12/2020	Augmentations	Diminution: montant enregistré au compte de résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2021
Subventions d'investissement		49 217	486 094	30 249	505 062
TOTAL		49 217	486 094	30 249	505 062

4.6 CAPITAL SOCIAL ET CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'élève à : 791 920 € et se compose de: 5 210 actions à 152,00 €

CAPITAUX PROPRES	Solde au 31/12/2020	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Solde au 31/12/2021
Capital social ou individuel	791 920					791 920
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	732 827					732 827
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	79 426				0	79 426
Réserves statutaires ou contractuelles	0				0	0
Réserves réglementées	0					0
Autres réserves	3 365 196					3 365 196
Report à nouveau	12 072 931			1 360 123	1 360 164	12 072 972
Résultat N-1	1 360 164				-1 360 164	0
Résultat N		705 911				705 911
Subventions d'investissement	49 217	486 094	30 249			505 062
Provisions réglementées	3 593 590	83 041	341 277			3 335 353
TOTAL CAPITAUX PROPRES	22 045 270	1 275 045	371 526	1 360 123	0	21 588 667

4.7 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier comprend l'incidence des opérations suivantes :

Détail des produits et charges financiers	Exercice N	
	Charges financières	Produits financiers
Intérêts s/emprunts	30 146	
Intérêts s/ C/C et cash pool	0	
Intérêts bancaires et autres	70	
Produits de participation		0
Revenus des prêts, autres créances et VMP		0
Escomptes obtenus		0
Gains de change et produits nets sur cessions de VMP		0
Produits financiers groupe, cash pool et divers		19 710
TOTAUX	30 216	19 710

4.8 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Indemnités chubb	0	63 615
QP subv invest	0	30 249
Reprises amort dérogatoires	0	341 277
Ltige Franchise assurance	14 958	0
PSE	350 165	0
Divers frais	12 655	0
Oasys	51 161	0
Dotations amort dérogatoires	83 041	0
Dotations pro risques et charges	222 000	0
Dotations amort exceptionnels	19 091	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
TOTAUX	753 070	435 141

4.9 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

Activité médicale hors garantie AMO / AMC :	58 146 813,08
Garantie AMO:	2 901 213,00
Garantie AMC:	45 720,00
Recettes non médicales :	5 504 688,18

4.10 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges se décomposent comme suit:

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	566 718
Transferts de charges financières	0
Transferts de charges exceptionnelles	0
TOTAL	566 718

4.11 SITUATION FISCALE

Les résultats de la société sont intégrés dans le cadre d'un régime fiscal groupe. La convention prévoit que la société conserve la charge d'impôt correspondant au montant dû en dehors de tout régime de groupe.

4.12 AUTRES CREDITS D'IMPOTS

Les autres crédits d'impôt (famille, apprentissage, recherche et mécénat) sont constatés au crédit du compte Impôts sur les bénéfices et représentent un montant de: 112 937,00 € .

4.13 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe. L'appartenance à un périmètre de consolidation dispense la société de mentionner cette information.

5. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements de retraites: cf. paragraphe 3.5

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine			3 028 720		3 028 720
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs			1 284 476		1 284 476
· Dotation de l'exercice			637 234		637 234
Total	0	0	1 921 710	0	1 921 710
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs			1 899 997		1 899 997
· Exercices			691 597		691 597
Total	0	0	2 591 594	0	2 591 594
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus			566 555		566 555
· A plus d'1 an et 5 ans au plus			619 070		619 070
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	1 185 625	0	1 185 625
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus					0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	0	0	0
Montant pris en charge dans l'exercice			577 387		577 387

Les contrats de crédits baux (612) se composent de matériel médical.

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligatoires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	0	0	0

5.2 PERSONNEL

EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL

Effectif	Effectif moyen salarié	Effectif moyen salarié
	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	37	34
Agents de maîtrise, Employés et techniciens	501	499
Ouvriers		
Autres		
TOTAL	538	533

5.3 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES SOCIAUX

La société mère consolidant les comptes pour l'exercice 2021 est:

Dénomination sociale: ELSAN SANTE HOLDING

SIRET : 880 511 118 00031

Au capital de 384 387 828€

Siège social: 58 Bis rue La Boétie 75 008 PARIS

5.4 IMPOT SUR LES BENEFICES

La société est une filiale indirecte à plus de 95% de la SAS ELSAN SANTE HOLDING. A ce titre, la SAS ELSAN SANTE HOLDING est la société mère du périmètre d'intégration fiscale et se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés applicable aux résultats de l'ensemble des sociétés fiscalement intégrées.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe. Dans le cadre de cette intégration, la société a une convention d'intégration qui stipule les points suivants:

- Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale
- Les économies d'impôts réalisées par le groupe non liées aux déficits sont conservées chez la société mère
- Les économies d'impôts réalisées par le groupe liées aux déficits sont également conservées par la société mère

La société ne présente pas de déficits fiscaux reportables au 31/12/2021 .

7. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à divulguer des rémunérations individuelles.

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN
2022**

[...]

RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 705 910,64 euros.

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion, l'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- A titre de dividendes : 705 902,90 euros.
- Au compte « report à nouveau » : 7,74 euros, ce qui a pour effet ce compte à 12 072 979,83 €.

Le dividende sera mis en paiement, au Siège Social de la Société, dans les délais légaux.

Il est rappelé que les dividendes versés à compter du 1^{er} janvier 2018 aux associés personnes physiques sont soumis, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire à hauteur de 12,8 % perçu à titre d'acompte et, sauf résidence fiscale étrangère des bénéficiaires, à hauteur de 17,2 % aux contribution sociales (CSG, CRDS, prélèvement social, contributions additionnelles à ce prélèvement et prélèvement de solidarité), ce qui porte la retenue à la source globale effectuée par la société à 30 %.

Les dividendes perçus sont à déclarer l'année suivante par les associés personnes physiques avec l'ensemble de leurs revenus et sont soumis à l'impôt sur le revenu soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Dans les deux cas, s'ajoutent 17,2 % de prélèvements sociaux. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

La loi demande de rappeler le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées au titre des 3 derniers exercices sont les suivantes :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*)	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2020	1 360 122,60	40 %	néant
31 décembre 2019	néant	40 %	néant
31 décembre 2018	1 767 753	40 %	néant

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

Extrait certifié conforme

DocuSigned by:



5B3A6A109AF64CE...

Le Président

Elsan SAS, représentée par M. Laurent CHICHE

HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD

Société par actions simplifiée

97, rue Claude Bernard

57070 METZ

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD

Société par actions simplifiée

97, rue Claude Bernard

57070 METZ

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tours, le 10 mai 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Bernard Graussin

Bernard GROUSSIN

COMPTES ANNUELS

HOPITAL CLINIQUE CLAUDE BERNARD

Société par actions simplifiée

97 Rue Claude Bernard 57070 METZ CEDEX 3

DATE DE CLOTURE : 31/12/2021

SOMMAIRE

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	12
Amortissements	14
Provisions inscrites au bilan	15
Créances	16
Dettes	17
Comptes rattachés	17
Subventions d'investissement	18
Variation des capitaux propres	18
Résultat financier	19
Résultat exceptionnel	19
Chiffre d'affaires	19
Transfert de charges	20
Situation fiscale	20
Crédit d'impôt compétitivité emploi	20
Autres crédits d'impôts	20
Honoraires des commissaires aux comptes	20
Engagements financiers	21
Personnel	23
Identité de la société mère consolidant les comptes sociaux.	23
Impôts sur les bénéfices	23
Filiales et participations	24
Rémunération des dirigeants	25

I. BILAN AU 31/12/2021

A. Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	1 258 438	1 220 625	37 813	73 054
Fonds commercial	640 286	0	640 286	640 286
Autres immobilisations incorporelles	125 318	33 979	91 338	32 190
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	2 024 042	1 254 604	769 438	745 530
Terrains	1 181 047	1 142 091	38 957	43 426
Constructions	39 418 611	29 291 854	10 126 757	10 944 356
Installations techniques, matériel	15 493 027	13 281 471	2 211 555	2 097 690
Autres immobilisations corporelles	2 742 204	2 282 170	460 035	221 259
Immobilisations en cours	290 731	0	290 731	538 614
Avances et acomptes	0	0	0	19 378
TOTAL immobilisations corporelles	59 125 620	45 997 586	13 128 035	13 864 722
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	1 000	0	1 000	2 000
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	3 789	0	3 789	3 789
Prêts	895 376	0	895 376	811 587
Autres immobilisations financières	152 409	0	152 409	152 409
TOTAL immobilisations financières	1 052 574	0	1 052 574	969 785
Total Actif Immobilisé (II)	62 202 236	47 252 190	14 950 046	15 580 037
Matières premières, approvisionnements	3 609 489	0	3 609 489	3 125 707
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	3 609 489	0	3 609 489	3 125 707
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	16 769 118	206 264	16 562 853	9 983 810
Autres créances	24 263 637	341 223	23 922 414	27 576 180
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	41 032 755	547 487	40 485 268	37 559 991
Valeurs mobilières de placement	7 599	0	7 599	0
dont actions propres:				
Disponibilités	337 341	0	337 341	901 496
TOTAL Disponibilités	344 940	0	344 940	901 496
Charges constatées d'avance	923 596	0	923 596	504 587
Total Actif Circulant (III)	45 910 780	547 487	45 363 293	42 091 781
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	108 113 016	47 799 677	60 313 339	57 671 818

B. Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 791 920	791 920	791 920
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		732 827	732 827
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		79 426	79 426
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	3 365 196	3 365 196
TOTAL Réserves		3 444 622	3 444 622
Report à nouveau		12 072 972	12 072 931
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		705 911	1 360 164
Subventions d'investissement		528 277	49 217
Provisions réglementées		3 335 353	3 593 590
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		21 611 882	22 045 270
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		51 564	1 254
Provisions pour charges		225 250	11 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		276 814	12 254
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 727 245	2 487 236
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	787 534	1 029 215
TOTAL Dettes financières		3 514 779	3 516 451
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 578 173	14 875 306
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 619 406	9 172 843
Dettes fiscales et sociales		11 544 629	6 359 950
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		232 345	340 230
Autres dettes		11 847 703	1 349 514
TOTAL Dettes d'exploitation		34 822 256	32 097 842
Produits constatés d'avance		87 608	0
TOTAL DETTES (IV)		38 424 643	35 614 294
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		60 313 339	57 671 818

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	2 660 495	-	2 660 495	3 311 763
Production vendue biens	-	-	-	-
Production vendue services	64 504 757	-	64 504 757	61 962 906
Chiffres d'affaires nets	67 165 252	-	67 165 252	65 274 670
Production stockée			-	-
Production immobilisée			15 224	26 828
Subventions d'exploitation			3 723 265	1 744 429
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 505 487	2 041 922
Autres produits			153 804	15 294
Total des produits d'exploitation (I)			72 563 032	69 103 142
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			17 146	19 233
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			20 337 614	20 409 288
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(483 782)	(377 199)
Autres achats et charges externes			16 353 382	15 164 411
Impôts, taxes et versements assimilés			3 169 022	3 025 652
Salaires et traitements			20 653 550	18 301 249
Charges sociales			8 674 010	7 843 554
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 808 329	1 884 637
Dotations d'exploitation			-	-
Sur actif circulant : dotations aux provisions			547 487	937 516
Pour risques et charges : dotations aux provisions			51 564	1 254
Autres charges			317 355	394 830
Total des charges d'exploitation (II)			71 445 678	67 604 425
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 117 355	1 498 717
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			-	-
Produits financiers de participations			-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			19 710	6 585
Reprises sur provisions et transferts de charges			11 000	14 500
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des produits financiers (V)			30 710	21 085
Dotations financières aux amortissements et provisions			3 250	-
Intérêts et charges assimilées			30 216	13 026
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des charges financières (VI)			33 466	13 026
RÉSULTAT FINANCIER			(2 755)	8 059
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 114 599	1 506 775

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	63 615	63 615
Produits exceptionnels sur opérations en capital	30 249	409 240
Reprises sur provisions et transferts de charges	341 277	375 271
Total des produits exceptionnels (VII)	435 141	848 126
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14 958	28 473
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	413 981	523 756
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	324 131	96 532
Total des charges exceptionnelles (VIII)	753 070	648 761
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-317 929	199 365
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	58 003
Impôts sur les bénéfices (X)	90 759	287 973
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	73 028 884	69 972 352
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	72 322 973	68 612 188
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	705 911	1 360 164

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels sont arrêtés le **17 février 2022** par le président.

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans le cadre de la crise COVID-19, la Clinque a de nouveau été centre de vaccination à partir du 18 janvier 2021.

L'exercice clos le 31 décembre 2021 a été marqué par la poursuite de la crise sanitaire liée à la pandémie mondiale COVID 19. Notre société a été amené, lors des différentes vagues, à déprogrammer des activités médicales et chirurgicales non urgentes . Les établissements de santé ont bénéficié d'une garantie de CA calculée sur la base du CA 2020 (en ce compris la garantie de revenu 2020) : le montant comptabilisé en CA au titre de l'exercice s'élève à **1 959 975 €**

se décomposant ainsi:

Garantie AMO au titre de 2021	70619000	2 901 213 €
Garantie AMO au titre de 2020	70619020	-986 958 €
Garantie AMC (PCA 2020)	70619100	45 720 €

Le mécanisme de garantie de revenu sera prorogé jusqu'au 30 juin 2022.

Les établissements de santé ont supporté des surcoûts liés à la crise COVID 19 qui ont été partiellement compensés par un financement spécifique de l'ARS comptabilisé dans les comptes à hauteur de **1 226 102,00 €**

Par ailleurs, notre société a bénéficié en 2021 d'un financement de l'ARS au titre de la perte de marge 2020 à hauteur de **1 216 476,00 €**

Dans le cadre du SEGUR II de la santé, une revalorisation des salaires de certaines catégories de personnel soignant à effet du 1er octobre 2021 a été actée mais non financée par l'ARS,soit une charge brute de **54 352,15 €**

Tous les coûts et financements liés à la COVID 19 ont été comptabilisés en résultat d'exploitation.

Nous considérons que le principe de continuité d'exploitation retenu dans le cadre de l'établissement des comptes de l'exercice 2021 tel que présenté dans le paragraphe 3 – Règles et méthodes comptables n'est pas remis en cause.

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A la date d'arrêté des états financiers, il n'y a pas eu d'événements postérieurs au 31/12/2021 susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière de la société, dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

3.REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation dans le cadre du soutien financier du groupe pour les sociétés présentant une situation nette négative ou dont le résultat est déficitaire
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels
- Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

3.1 IMMOBILISATIONS

3.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le fonds de commerce n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité du fonds de commerce est indéterminée. Les critères utilisés pour réaliser le test de dépréciation sont fondés sur le calcul d'une valeur d'utilité à la clôture de ce fonds à partir d'une valeur d'entreprise, multiple de l'EBITDA issu du BP 2025, corrigé du BFR et des actifs immobilisés de la société au 31/12.

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, selon le plan suivant :

Types d'immobilisations	Durée
Frais de constitution	5 ans
Frais de recherche et de développement	5 ans
Droit de bail	
Fonds commercial	
Logiciels informatiques	3 ans
Constructions	15 à 50 ans
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	5 à 10 ans
Matériel et outillage médical et non médical	1 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	1 à 10 ans

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

3.1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont enregistrés au coût d'acquisition. La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'utilité des titres de participation est appréciée selon la méthode ayant présidé à l'acquisition de ces titres, fondée sur la base d'une valeur de rentabilité multiple du résultat opérationnel diminué de la dette nette (Dettes Financières - Trésorerie).

3.2 STOCKS

Les stocks sont composés de produits pharmaceutiques et de produits dits à usage unique.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure.

3.3 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée au cas par cas après analyse menée dans le cadre du processus régulier de recouvrement des créances mis en place.

De manière générale, le taux de dépréciation retenu est fonction de la nature de la créance (patients, caisse, mutuelles et praticiens).

3.4 PATIENTS NON FACTURES

Le chiffre d'affaires réalisé mais non facturé à la fin de l'exercice fait l'objet d'une évaluation à la clôture. Cette évaluation a été comptabilisée en facture à établir.

3.5 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous forme de provisions.

Les engagements de retraite de la société envers ses salariés ont fait l'objet d'une évaluation au 31 décembre 2021, pour les salariés présents dans l'entreprise à cette date.

Afin de se conformer aux pratiques du groupe, la société a intégré les hypothèses suivantes:

- Application de la convention collective FHP
- Taux d'actualisation: 1 %
- Taux de charges: 49,23 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'accroissement des salaires: 1,00 %
- Fonds disponible versé: NC

Cette évaluation permet d'estimer l'engagement de la société à: €2 040 004 (charges comprises)

L'évaluation est faite suivant les droits acquis par chaque salarié actualisés et pondérés par la probabilité que le salarié soit vivant et présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

3.6 PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

3.7 PROVISIONS POUR RISQUES

Le montant provisionné au 31/12/2021 correspond à l'évaluation du risque en cours sur la base d'une analyse experte et des éléments connus à cette date.

3.8 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

3.9 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les VMP sont valorisées à leur prix d'achat et évaluées à la clôture de l'exercice à leur valeur de marché. En cas de moins-value latente, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

3.10 EVALUATION HORS TAXES

Toutes les sommes réputées hors TVA tiennent compte de la TVA non récupérée du fait de l'assujettissement partiel à la TVA.

Le coefficient de déduction appliqué pour cette année est de: 4%

Pour rappel celui de N-1 était de: 4%

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

4.1 IMMOBILISATIONS

4.1.1 Eléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

Valeur nette	Valeur nette	Commentaires
Droit au bail		
Eléments achetés avec protection juridique		
Eléments achetés sans protection juridique	640 285	
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation		
Eléments reçus en apport		
Total	640 285	

4.1.2 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	1 921 317	0	132 724
	Terrains	1 181 047	0	0
	Sur sol propre	18 122	0	0
	Sur sol d'autrui	39 061 868	0	18 117
	Constructions			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	285 793	0	34 710
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 632 394	0	860 633
	Installations générales, agencements, aménagements divers	197 351	0	137 979
	Autres immobilisations corporelles			
	Matériel de transport	10 659	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2 198 478	0	197 737
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	538 614	0	0
	Avances et acomptes	19 378	0	-19 378
	TOTAL (III)	58 143 705	0	1 229 799
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0
	Autres participations	2 000	0	-1 000
	Autres titres immobilisés	3 789	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	963 996	0	83 789
	TOTAL (IV)	969 785	0	82 789
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	61 034 807	0	1 445 312

*Les principales acquisitions concernent le matériel médical et de l'agencement..
Pas de cessions sur l'exercice.*

4.1.2 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice (Suite)

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	30 000	2 024 042	0
	Terrains	0	0	1 181 047	0
	Sur sol propre	0	0	18 122	0
	Sur sol d'autrui	0	0	39 079 985	0
	Constructions				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	320 504	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	15 493 027	0
	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	335 330	0
	Autres immobilisations corporelles				
	Matériel de transport	0	0	10 659	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	2 396 215	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	247 883	0	290 731	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	TOTAL (III)	0	247 883	59 125 620	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	1 000	0
	Autres titres immobilisés	0	0	3 789	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	1 047 785	0
	TOTAL (IV)	0	0	1 052 574	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	277 883	62 202 236	0

4.1.3 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 175 787	89 725	10 908	1 254 604		
Terrains		1 137 622	4 469	0	1 142 091		
	Sur sol propre	4 550	653	0	5 202		
Constructions		28 377 169	849 901	0	29 227 070		
	Sur sol d'autrui	39 709	19 873	0	59 582		
Installations techniques, matériels et outillages		12 534 704	746 768	0	13 281 471		
	Installations générales, agencements divers	104 430	19 305	0	123 735		
Autres immo. corporelles		10 659	0	0	10 659		
	Matériel de transport	2 070 140	77 635	0	2 147 776		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	0	0	0	0		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		44 278 983	1 718 603	0	45 997 586		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		45 454 770	1 808 328	10 908	47 252 190		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	1 283	0	0	-1 283
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	3 286	0	0	7 146	0	0	-3 860
install.	7	0	0	494	0	0	-487
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	3 077	0	8 825	4 735	0	-10 484
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	3 293	3 077	0	16 465	4 735	0	-14 830
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	3 293	3 077	0	17 748	4 735	0	-16 113
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

4.1.4 Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe 4.2.2 provisions pour dépréciation des immobilisations

4.2 PROVISIONS

Le détail des provisions par nature est le suivant:

4.2.1 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions pour litige	1 254	51 564	1 254	51 564
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	222 000	0	222 000
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	11 000	3 250	11 000	3 250
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL	12 254	276 814	12 254	276 814

Les provisions pour risque concernant les litiges patients s'élèvent à: 51 564,00 €

Pour les demandes au civil, la provision est plafonnée à la franchise d'assurance.

Les litiges déclarés mais en attente de qualification de la responsabilité de l'établissement ne sont pas comptabilisés dans les comptes sociaux, ils s'élèvent à :

135 000,00 €

Le montant des reprises avec utilisation s'élève à =>

- €

Le montant des reprises sans utilisation s'élève à =>

12 254,00 €

4.2.2 Provisions pour dépréciation des immobilisations

Néant.

4.2.3 Provisions amortissements dérogatoires

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	3 593 590	83 041	341 277	3 335 353
TOTAL	3 593 590	83 041	341 277	3 335 353

4.2.4 Provisions pour dépréciation des créances

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur comptes clients	457 586	206 264	457 586	206 264
Autres provisions pour dépréciations	479 930	341 223	479 930	341 223
TOTAL	937 516	547 487	937 516	547 487

Concernant les stocks:

- Valeur comptable globale des stocks et valeur comptable par catégories appropriées à l'entité.
- Montants des dépréciations par catégories si applicable.

4.3 CREANCES ET DETTES

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		895 376	0	895 376
Autres immos financières		152 409	0	152 409
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		1 047 785	0	1 047 785
Clients douteux ou litigieux		0	0	0
Autres créances clients		16 769 118	16 769 118	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		671 296	671 296	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		966 610	966 610	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	65 880	65 880	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	251 750	251 750	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	2 946 597	2 946 597	0
Groupes et associés		10 026 331	10 026 331	0
Débiteurs divers		9 335 174	9 335 174	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		41 032 755	41 032 755	0
Charges constatées d'avance		923 596	923 596	0
TOTAL DES CREANCES		43 004 136	41 956 351	1 047 785
Prêts accordés en cours d'exercice		77 858		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
	Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	2 727 245	751 778	1 975 467	0
	Emprunts et dettes financières divers	787 534	216 852	570 682	0
	Fournisseurs et comptes rattachés	8 619 406	8 619 406	0	0
	Personnel et comptes rattachés	3 649 375	3 649 375	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 106 775	4 106 775	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	219 972	219 972	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	3 568 508	3 568 508	0	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	232 345	232 345	0	0
	Groupes et associés	207 912	207 912	0	0
	Autres dettes	14 019 502	14 019 502	0	0
	Dette représentative de titres empruntés	0	0	0	0
	Produits constatés d'avance	87 608	87 608	0	0
	TOTAL DES DETTES	38 226 182	35 680 033	2 546 149	0
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 065 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	950 535			

4.4 COMPTES RATTACHES

Les comptes de régularisation (PAR, CAP, CCA et PCA) ne comprennent que des opérations courantes.

4.5 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Le détail des subventions d'investissement à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Nature	Date d'enregistrement	Solde au 31/12/2020	Augmentations	Diminution: montant enregistré au compte de résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2021
Subventions d'investissement		49 217	486 094	30 249	505 062
TOTAL		49 217	486 094	30 249	505 062

4.6 CAPITAL SOCIAL ET CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'élève à : 791 920 € et se compose de: 5 210 actions à 152,00 €

CAPITAUX PROPRES	Solde au 31/12/2020	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Solde au 31/12/2021
Capital social ou individuel	791 920					791 920
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	732 827					732 827
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	79 426				0	79 426
Réserves statutaires ou contractuelles	0				0	0
Réserves réglementées	0					0
Autres réserves	3 365 196					3 365 196
Report à nouveau	12 072 931			1 360 123	1 360 164	12 072 972
Résultat N-1	1 360 164				-1 360 164	0
Résultat N		705 911				705 911
Subventions d'investissement	49 217	486 094	30 249			505 062
Provisions réglementées	3 593 590	83 041	341 277			3 335 353
TOTAL CAPITAUX PROPRES	22 045 270	1 275 045	371 526	1 360 123	0	21 588 667

4.7 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier comprend l'incidence des opérations suivantes :

Détail des produits et charges financiers	Exercice N	
	Charges financières	Produits financiers
Intérêts s/emprunts	30 146	
Intérêts s/ C/C et cash pool	0	
Intérêts bancaires et autres	70	
Produits de participation		0
Revenus des prêts, autres créances et VMP		0
Escomptes obtenus		0
Gains de change et produits nets sur cessions de VMP		0
Produits financiers groupe, cash pool et divers		19 710
TOTAUX	30 216	19 710

4.8 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Indemnités chubb	0	63 615
QP subv invest	0	30 249
Reprises amort dérogatoires	0	341 277
Ltige Franchise assurance	14 958	0
PSE	350 165	0
Divers frais	12 655	0
Oasys	51 161	0
Dotations amort dérogatoires	83 041	0
Dotations pro risques et charges	222 000	0
Dotations amort exceptionnels	19 091	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
TOTAUX	753 070	435 141

4.9 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

Activité médicale hors garantie AMO / AMC :	58 146 813,08
Garantie AMO:	2 901 213,00
Garantie AMC:	45 720,00
Recettes non médicales :	5 504 688,18

4.10 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges se décomposent comme suit:

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	566 718
Transferts de charges financières	0
Transferts de charges exceptionnelles	0
TOTAL	566 718

4.11 SITUATION FISCALE

Les résultats de la société sont intégrés dans le cadre d'un régime fiscal groupe. La convention prévoit que la société conserve la charge d'impôt correspondant au montant dû en dehors de tout régime de groupe.

4.12 AUTRES CREDITS D'IMPOTS

Les autres crédits d'impôt (famille, apprentissage, recherche et mécénat) sont constatés au crédit du compte Impôts sur les bénéfices et représentent un montant de: 112 937,00 € .

4.13 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe. L'appartenance à un périmètre de consolidation dispense la société de mentionner cette information.

5. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements de retraites: cf. paragraphe 3.5

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine			3 028 720		3 028 720
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs			1 284 476		1 284 476
· Dotation de l'exercice			637 234		637 234
Total	0	0	1 921 710	0	1 921 710
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs			1 899 997		1 899 997
· Exercices			691 597		691 597
Total	0	0	2 591 594	0	2 591 594
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus			566 555		566 555
· A plus d'1 an et 5 ans au plus			619 070		619 070
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	1 185 625	0	1 185 625
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus					0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	0	0	0
Montant pris en charge dans l'exercice			577 387		577 387

Les contrats de crédits baux (612) se composent de matériel médical.

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligatoires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	0	0	0

5.2 PERSONNEL

EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL

Effectif	Effectif moyen salarié	Effectif moyen salarié
	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	37	34
Agents de maîtrise, Employés et techniciens	501	499
Ouvriers		
Autres		
TOTAL	538	533

5.3 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES SOCIAUX

La société mère consolidant les comptes pour l'exercice 2021 est:

Dénomination sociale: ELSAN SANTE HOLDING

SIRET : 880 511 118 00031

Au capital de 384 387 828€

Siège social: 58 Bis rue La Boétie 75 008 PARIS

5.4 IMPOT SUR LES BENEFICES

La société est une filiale indirecte à plus de 95% de la SAS ELSAN SANTE HOLDING. A ce titre, la SAS ELSAN SANTE HOLDING est la société mère du périmètre d'intégration fiscale et se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés applicable aux résultats de l'ensemble des sociétés fiscalement intégrées.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe. Dans le cadre de cette intégration, la société a une convention d'intégration qui stipule les points suivants:

- Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale
- Les économies d'impôts réalisées par le groupe non liées aux déficits sont conservées chez la société mère
- Les économies d'impôts réalisées par le groupe liées aux déficits sont également conservées par la société mère

La société ne présente pas de déficits fiscaux reportables au 31/12/2021 .

7. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à divulguer des rémunérations individuelles.